

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 31 (1943)

Heft: 645

Artikel: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264940>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Convocation à la XLII^e Assemblée générale, à Saint-Gall,

Samedi 25 et Dimanche 26 septembre 1943

Herisau et Teufen, fin août 1943.

Mesdames et chères Alliées,
Nous avons le plaisir de vous inviter à notre 42^e Assemblée générale qui aura lieu les 25 et 26 septembre à Saint-Gall. Nous sommes heureuses d'être en mesure de convoquer notre séance annuelle bien que nous soyons maintenant dans la cinquième année de guerre, et nous remercions de tout cœur les Saint-Galloises qui n'hésitent pas à nous recevoir, malgré les difficultés actuelles, et les temps incertains que nous traversons.

Il est certain que, dans ces circonstances, en raison du rationnement et de diverses autres restrictions, l'organisation de pareille Assemblée demande beaucoup de réflexion, de peine et de préparatifs. Nous désirons faire tout notre possible pour faciliter la tâche de celles qui nous reçoivent si aimablement, et c'est pourquoi nous vous prions instamment d'envoyer votre inscription à Saint-Gall aussi tôt que possible, en utilisant la feuille ci-jointe. Vous trouverez tous les renseignements utiles dans le programme et l'invitation du Centre de liaison des associations féminines saint-galloises que nous vous invitons à lire attentivement.

Vous recevrez avec cette circulaire la carte destinée à votre déléguée ; à Saint-Gall, cette carte devra être échangée, à l'entrée de la salle, avant l'ouverture de l'Assemblée générale, contre la carte de vote bleue. Nous vous prions donc de ne pas nous renvoyer cette carte. Nous vous rappelons qu'une même déléguée ne peut pas représenter plus de deux associations. Nous serions reconnaissantes aux associations qui ne pourraient pas se faire représenter de nous en ayant. Notre caisse de voyage, à laquelle vous pouvez recourir en cas de besoin, est en mesure de contribuer aux frais de voyage d'associations ayant

que des ressources modestes, et de faciliter ainsi leur participation à l'Assemblée. La demande doit être faite avant l'Assemblée à notre trésorière, Mme Wartenweiler, Glarissegg, Steckborn. Bien entendu, tous les dons destinés à cette caisse seront les bienvenus. Ils peuvent également être adressés à notre trésorière.

Nous tenons à vous rendre attentives au fait que chaque association membre de l'Alliance a le droit de déléguer ayant le droit de voter, l'Assemblée tous ceux de ses membres qui sont intéressés. Nous comptons tout particulièrement sur une forte participation de nos cantons de la Suisse orientale qui n'ont pas la possibilité d'envoyer des déléguées lorsque l'Alliance tient ses assises dans une autre partie du pays. Nous apprécions tout particulièrement le fait de pouvoir nous réunir tous à tour dans différentes régions, car ainsi de nombreux cercles de femmes ont l'occasion de prendre contact avec notre Alliance et d'apprendre à connaître ses buts et son activité.

Nous désirons vous signaler encore les deux points suivants :

Propres expériences, tout comme des lettres reçues à ce propos, ont attiré à nouveau notre attention sur les inconvenients qui proviennent du fait que certains bars et dancingss échappent partiellement aux règlements de police sur les heures de fermeture des établissements publics, ou sont autorisés à maintenir leurs locaux ouverts au-delà de l'heure habituelle. Il en résulte pour la jeunesse un danger évident. Nous savons fort bien que des interdictions à elles seules ne remèderont pas à la chose, mais nous voudrions vous inviter à la vigilance, chacune dans votre région, afin que vous puissiez, si besoin en est, faire auprès des autorités les démarches qui seraient nécessaires ; vous prier aussi de ne pas vous lasser d'appuyer les efforts faits pour procurer à la jeunesse par d'autres moyens le délassement et les plaisirs de société dont elle éprouve le besoin.

La seconde question qui nous tient à cœur est celle des réfugiés : L'Office central d'aide aux réfugiés de Zurich s'est récemment adressé à nous pour nous prier de l'aider à pourvoir à l'entretien de certains réfugiés qui ne peuvent pas être placés dans des camps de travail. Nos autorités qui, l'an dernier et précédemment déjà, ont reçu de nombreuses pétitions en faveur d'un octroi plus large des visas d'entrée en Suisse sont en droit d'attendre de ces mêmes personnes un esprit de sacrifice qui correspond

à leur attitude d'alors et en soi l'expression pratique. Nous avons l'occasion, lors de notre prochaine Assemblée générale, de reprendre la question en détail et de discuter la forme sous laquelle cette aide pourrait être apportée. Il ne nous reste à formuler qu'un seul : celui de pourvoir, en dépit des temps troublés, nous retrouver très nombreuses à St-Gall dans quatre semaines. Que toutes nous sachions puiser dans cette rencontre de nouvelles forces pour les tâches multiples qui nous attendent !

Pour l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses:

Clara NEF.
Alice RECHSTEINER-BRUNNER.

Invitation du Centre de liaison des Associations féminines Saint-Galloises

Saint-Gall, fin août 1943.

Mesdames et chères Confédérées,
L'Alliance des Sociétés féminines suisses tient ses séances tantôt à l'ouest et tantôt à l'est, pour que nous, femmes suisses, connaissons notre pays.

Cette fois-ci, nous vous accueillerons aux confins de la Suisse orientale, à Saint-Gall, ville dont on parlait davantage autrefois qu'aujourd'hui. Nous nous réjouissons de tout cœur à l'idée que vous ne craignez pas de venir rendre aussi loin, et nous nous donnerons toute la peine possible pour rapprocher « notre Saint-Gall » des autres villes. Bien entendu, le cadre de nos séances sera simple, en accord avec les temps difficiles que nous vivons. C'est avec reconnaissance que nous jouissons de pouvoir nous rencontrer afin d'échanger nos pensées, ce qui nous permettra d'augurer nos forces pour bâtrir un avenir meilleur.

Nous vous remercions d'avance pour tout ce que vous apporterez à St-Gall et nous saluons

l'heureux espoir de vous voir nombreuses les 25 et 26 septembre.

Pour le Centre de liaison de St-Gall :

La présidente : K. NIEDERER-SCHOOOP.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Les séances et les conférences auront lieu dans la salle du Grand Conseil, Regierungsgäbeide, Klosterplatz.

La soirée familiale à laquelle vous invite le Centre de liaison Saint-Gallois aura lieu au « Konzerthaus Uhler ».

St-Laurenzenkirche (tout près de la salle du Grand Conseil) : Culte protestant de 9-10 heures. Klosterkirche : Messe matinale de 6-7 h. Messe et sermon de 8-9 h.

Le repas en commun du dimanche à midi aura lieu au « Konzerthaus Uhler » (Prix, fr. 3.50, service compris, 2 coupons et démi de repas).

Le dimanche après-midi, nous aimerions vous montrer la ville et ses beaux environs. Nous avons prévu à cet effet deux programmes :

1. Autobus jusqu'à Rotmonten et promenade d'environ 1/2 heure dans le parc Pierre et Paul, puis thé.

2. Visite de la ville, Stiftskirche et bibliothèque, thén en ville (pour le thé du samedi après-midi comme pour celui du dimanche, 1/2 coupon de repas).

Nous nous efforcerons de vous loger au mieux. Les prix des hôtels comprennent la chambre, le petit déjeuner et le service, et sont de Fr. 5.—, 6.—, 7.— et 8.50. En outre, quelques personnes offrent l'hospitalité à elles.

Nous vous prions de ne pas vous adresser directement aux hôtels mais d'employer le bulletin d'inscription ci-joint et de l'envoyer à Mme Elisabeth Wild, Speicherstrasse 29, St-Gall, avant le 10 septembre.

Restaurants recommandés pour le souper du samedi, en dehors des hôtels:

Buffet de la gare — Uhler — Pfund — Restaurant sans alcool Gattusplatz — Greiff — Habsbourg.

On peut prendre une carte sans logement pour toute la session, prix 5 fr. 50.

Les cartes seront réservées d'avance et pourront être retirées à l'arrivée à la gare, salle des Conférences (à côté du restaurant de 1^{re} classe).

Une maison de vacances pour mères fatiguées

Mme Antonie Cossy, décédée à Lausanne en 1939, a légué à l'Etat de Vaud ses immeubles d'Orion pour qu'ils soient affectés à un séjour de vacances pour les femmes vaudoises ; dans l'idée de la donatrice, la maison doit en particulier recevoir des mères de famille fatiguées, éventuellement avec leurs enfants, ainsi que des jeunes filles, pour un séjour de repos ou de vacances.

Le Conseil d'Etat vient de confier l'administration et l'exploitation de cette maison à une Association qui s'est fondée dans ce but et dont le comité est composé de Mme Antoinette Quinche, avocate, à Lausanne, présidente, Lucy Vieux, professeur à Lausanne, vice-présidente, Mme Ed. Jeannet-Niclet, à Lausanne, secrétaire, M. Ernest Genton, caissier, Mme May Borloz, rédactrice de la *Feuille d'Avis d'Aigle*, Mme Jomini à Nyon, MM. Eugène Dubour et Henri Cottier, conseiller national, et Ch. Schertenleib, à Lausanne. Le siège de l'association est en l'étude de Mme Antoinette Quinche. La maison s'est ouverte le 1^{er} août et sera ouverte toute l'année. Elle peut recevoir une dizaine de femmes pour un prix de pension modique.

La charmante vieille maison de Mme Cossy a été remise à neuf ; elle est claire et gaie, avec un grand jardin, de beaux arbres et une vue magnifique sur la vallée de Champéry. Nul doute que les femmes vaudoises ne viennent nombreuses s'y reposer, surtout à notre époque où tant de femmes sont surmenées.

S. B.

les ne majorisent les hommes *en général*, mais de l'éligibilité au Consistoire, dont ne font donc partie que ceux qui ont accepté en connaissance de cause une élection à une fonction, à une charge, et qui n'ont donc pas plus d'excuses faire valoir pour leur indifférence qu'un député ou un conseiller municipal qui ne remplit pas ses devoirs. D'ailleurs l'article proposé pour cette éligibilité féminine prévoit qu'un treizième seulement des membres du Consistoire pourra être des femmes : que de précautions et de garanties dont on a peine à ne pas sourire !

La proposition votée samedi dernier émanant d'une initiative, une votation populaire aura lieu encore sur ce point avant les élections et votations régulières de 1944. Cela sera, rappelons-le, un vote auquel les femmes membres de l'Eglise participeront comme électrices : souhaitons des aujourd'hui qu'elles comprennent leur responsabilité — responsabilité double, puisque toute défaillance de leur part, non seulement fermerait l'accès des femmes au Consistoire, mais encore prouverait de leur part une inquiétante indifférence pour leur rôle actif dans l'Eglise.

A propos du centenaire de Bertha von Suttner

Nous avons dans notre avant-dernier numéro, et avec toute la presse féministe et de nombreux journaux de tendance progressiste et sociale, rappelé le centième anniversaire de la naissance de cette femme qui fit pour l'idée de la paix autant et plus que Mme Beecher-Stowe contre l'idée de l'esclavage, et dont le nom, tout spécialement dans les heures tragiques que nous vivons, est un encouragement.

Pendant deux ans, la jeune fille ne fit autre chose que des plans de romans, de nouvelles. L'un de ceux-ci parut si bon au directeur qu'il lui conseilla de le développer. Ce fut l'origine de *La Sapinière*.

Diligente et méthodique, chaque soir, chaque dimanche, après les fatigues de la semaine payenne, Mme Braissant étudiait. En revanche, elle sortait peu, elle dansait peu aux fêtes du village. Non qu'elle dédaignât ses camarades, mais son plaisir était ailleurs. Autour d'elle, du reste, sa mère, si distinguée avec ses traits réguliers entre les bandeaux blancs, ses frères et sœurs, ses petits neveux mettent une couronne de visages bienveillants et indulgents à ses goûts studieux.

Dans la cour de la ferme, sous un bouquet de saules centenaires plantés, paraît-il, sur un terrain qui appartient au peintre Gleyre, nous prenons congé l'une et l'autre. Et tandis que, la main sur le guidon, je remonte la pente, la jolie menuière me sourit, dans sa robe rose, au seuil du vieux moulin.

Dorette BERTHOUD.

ment à poursuivre la lutte contre la stupidité et la barbarie des guerres. Aussi a-t-il quel que intérêt à prendre connaissance de la réponse adressée à cette occasion par la censure à Mme Clara Ragaz, qui demandait à pouvoir rappeler ce centenaire aux auditeurs de la Radio :

Nous avons le regret de vous informer qu'il n'est pas possible aux autorités de surveillance de permettre une communication sur Bertha Suttner dont le livre d'ailleurs ne nous semble n'importe où un sujet très problématique. Vous nous nous dites que, durant les 30 premières années de sa vie, elle ne s'est guère préoccupée de lutte contre la guerre, ce qui, dans un temps comme le nôtre, donnerait aux auditeurs une impression de vide que qu'il est bien inutile de placer devant eux. (Notre traduction : Réd.)

De son côté une lectrice du journal suisse-allemand *l'Aufbau*, qui avait également proposé une conférence sur ce même sujet à la Radio, a reçu cette réponse :

Le centenaire de la date du 9 juin 1843 ne nous est pas inconnu, mais il a été décidé d'attendre pour célébrer la mémoire de Bertha de Suttner que la guerre soit terminée... D'ailleurs la personnalité de Bertha de Suttner a été extrêmement combative comme celle de la femme en relations les plus étroites avec l'industrie des armements (Notre traduction : Réd.).

Tout commentaire nous paraît superflu !

Que les fleurs de Hirt sont donc belles !
4, rue de la Fontaine Tél. 5.01.60

Henri Genevay
AMEUBLEMENTS ET TENTURES
Genève
20, rue Sturm - Tél. 4.24.65

Bernard
Nouvelles
TISSUS
LAUSANNE

Le Consommateur
soucieux de ses Intérêts
fait ses achats à la
COOPÉRATIVE

Papiers Peints DUMONT
19^e HELVETIQUE

Bébé
Vevay
Rue d'Italie
M. Pilot
Maison spéciale de
LAINES et tous tricots
mais
Sous-vêtements
dames et enfants

Parents, n'oubliez pas que la Rythmique est la base indispensable à toute éducation musicale et générale de l'enfant. Faire de la Rythmique, c'est vivre la musique et créer l'harmonie entre le corps et l'esprit.

À l'INSTITUT JAQUES-DALCROZE
vous trouverez des cours de Rythmique — Solfège — Improvisation — Technique corporelle pour enfant de 4 à 14 ans et pour adultes.

Cours populaires du soir à prix réduits
Ouverture du cours : 13 septembre

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat,
44, Terrassière. Tél. 5 49 80